



Programme politique du PDC fribourgeois

2016-2021

Fribourg qui réussit !

Nos thèmes et nos positions :

- **pour le bien-être et la sécurité des familles**
- **pour une économie dynamique avec des conditions sociales équitables**
- **pour une politique énergétique et environnementale durable**
- **pour un centre cantonal fort et un développement harmonieux des centres régionaux**

Nous nous engageons.

Les êtres humains et la communauté sont au centre de notre politique. Nous organisons la vie de la collectivité en nous fondant sur une conception chrétienne de la personne et de la société. Nous visons une société solidaire, prospère et libre, tout en encourageant au maximum la responsabilité individuelle ; tel est l'esprit de notre politique démocrate-chrétienne.

La démocratie chrétienne est un pilier central de la politique cantonale. Le PDC se distingue des autres partis par son rejet de toute simplification idéologique et par sa loyauté envers ses valeurs fondamentales.

Economie et fiscalité

Economie

- Nous encourageons le financement de la recherche et de l'innovation et privilégions le soutien de projets ciblés aux objectifs mesurables ; nous promovons le transfert technologique, respectivement une meilleure collaboration entre les études académiques, les HES et les entreprises.
- Nous demandons une rapide réalisation des infrastructures sportives (centre cantonal de natation, patinoire).
- Nous demandons une stratégie globale et coordonnée du développement économique, spécifiquement sur la question de l'implantation des entreprises et du soutien aux entreprises existantes. Nous nous opposons à ce que le canton de Fribourg devienne un canton dortoir !
- Nous soutenons une politique agricole professionnelle qui permette aux familles paysannes de pouvoir vivre de leur exploitation.
- Nous soutenons le tourisme régional et demandons des aides ciblées permettant un meilleur équilibre entre tourisme d'hiver et tourisme d'été.
- Nous demandons un allègement des charges administratives dans les rapports entre l'Etat et les citoyens ainsi qu'une simplification des procédures étatiques.
- Nous encourageons l'engagement de personnes atteintes dans leur santé et la sensibilisation des employeurs en vue d'intégrer ces collaborateurs qualifiés et motivés.

Fiscalité

- Nous soutenons la RIE III, garante d'emplois pérennes, et proposons que des mesures de compensation soient attribuées aux communes et paroisses.
- Nous veillons à ce que les familles bénéficient d'une fiscalité attractive.

Mobilité, énergie et environnement

Mobilité

- Nous encourageons l'utilisation des transports publics par la mise en place d'une offre attractive
- Nous soutenons l'assainissement et l'extension des infrastructures routières afin de permettre à tous les citoyens du canton de bénéficier d'une mobilité individuelle performante.
- Nous nous engageons pour une mobilité complémentaire qui conjugue les intérêts des régions rurales et urbaines.

Energie et environnement

- Nous voulons une politique énergétique cantonale qui favorise l'utilisation rationnelle de l'énergie, diversifie ses sources d'approvisionnement et favorise l'utilisation des énergies renouvelables
- Nous voulons conférer aux installations d'énergie renouvelable d'importance un statut d'intérêt public.
- Nous attachons de l'importance à la préservation du paysage et des terres d'assolement tout en tenant compte des besoins de l'économie et de l'habitat.

Société et santé

Familles

- Nous nous engageons pour l'augmentation des structures d'accueil de qualité, financièrement abordables, et offrant des horaires réalistes permettant une conciliation optimale entre vie professionnelle et familiale.
- Nous demandons aux employeurs de s'engager davantage pour le financement de l'accueil extrafamilial.

Seniors

- Nous mettons en œuvre le concept Senior+
- Nous anticipons l'augmentation de la population âgée et promovons un accompagnement mesuré, adapté aux besoins réels de chacun ; nous soutenons les districts dans l'élaboration d'un concept de prise en charge des personnes âgées.
- Nous encourageons le maintien à domicile et favorisons le déploiement des ressources qui le rendent possible. Nous promovons l'habitat groupé en collectivité à proximité des EMS pour favoriser la complémentarité des infrastructures.
- Nous demandons notamment une meilleure coordination pour le placement d'urgence des personnes âgées.

Santé

- Nous nous battons pour une prise en charge optimale des patients dans les deux langues officielles du canton.
- Nous veillons à ce que les orientations stratégiques de l'HFR tiennent compte des intérêts des patients de tout le canton.

Formation

- Nous nous engageons pour une école de qualité dans un climat serein.
- Nous mettons en application les loi et règlement scolaires : nous soutenons la création des conseils de parents et accompagnons les communes dans l'organisation des cercles scolaires.
- Nous soutenons une pédagogie spécialisée pragmatique qui défend l'intégration des enfants aux besoins particuliers en tenant compte également de la charge des enseignants.
- Nous promovons le système de formation duale et encourageons la formation continue.
- Nous faisons du bilinguisme une priorité en général et à tous les échelons de l'enseignement en particulier.

Culture

- Nous soutenons la culture et en particulier l'augmentation de la subvention à la création.
- Nous encourageons la médiation culturelle scolaire.

Sécurité

- Nous considérons la sécurité au quotidien comme un gage de qualité de vie qui sert l'individu, la famille, le quartier, la commune, le canton et la place économique.
- Nous veillons à ce que les effectifs policiers soient en adéquation avec les besoins de sécurité de la population.
- Nous soutenons toutes les actions visant à réduire les risques liés à la cybercriminalité, notamment par l'engagement de spécialistes.
- Nous veillons à ce que la justice cantonale prononce des jugements dans des délais raisonnables.
- Nous soutenons une politique d'asile qui tout en étant stricte respecte les droits fondamentaux et la dignité humaine.

Choses promises, choses dues !

Le PDC tient ses promesses. Durant la présente législature, vos élu(e)s PDC ont déposé avec succès de nombreuses interventions parlementaires. En voici quelques exemples :

Economie

Postulat – Politique foncière active

Motion – Création d'un statut fiscal pour les nouvelles entreprises

Postulat – Stratégie globale et coordonnée du développement économique, spécifiquement sur la question de l'implantation des entreprises dans le canton de Fribourg

Motion – Construction d'une halle polyvalente agricole sur le site de l'Institut agricole de Grangeneuve

Postulat – Etude de restructuration et de simplification des tâches de l'Etat

Motion – Institut agricole de Grangeneuve: son avenir comme centre de formation agricole de pointe

Résolution – Pour la sauvegarde de la recherche agronomique suisse

Mobilité et environnement

Mandat – Création de places de covoiturage aux sorties autoroutières

Motion – Plafonner la contribution de l'OCN au profit de l'Etat sur les prestations obligatoires

Mandat – Couverture d'une portion d'autoroute pour le secteur Chamblieux-Bertigny

Postulat – Construction d'une gare à Agy, ligne CFF Fribourg-Payerne, TPF Fribourg-Morat

Motion – Donner une importance d'intérêt public aux productions d'énergies renouvelables

Postulat – Fribourg pionnier du tournant énergétique éolien en plaine

Postulat – Transport et importation de bois et matériaux de construction, prise en compte des coûts environnementaux

Société et santé

Postulat – Création d'un bureau d'information et de coordination pour le placement d'urgence des personnes âgées

Postulat – Accueil des patients dans les régions périphériques

Postulat – Amélioration du taux de réussite des réanimations cardio-respiratoires

Postulat – Orientations stratégiques à moyen et long terme de l'HFR ainsi que sur les mesures dans le cadre du budget 2012

Question – Comment soulager au mieux le proche aidant à domicile ?

Motion – Titre et droits de mutation en cas d'acquisition d'un premier logement familial

Sécurité

Motion – Prévention des accidents de chantier

Motion – Maintien et renforcement de la régulation du sanglier dans la loi cantonale sur la chasse